FÉDÉRATION DU ROUSSILLON

Générations Mouvement
FÉDÉRATION DU ROUSSILLON
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 Octobre 2026

Présents(tes) : Mme CAVAILLE Anne, Mme Carole YNESTA, Mr HOULNE Jean-Marc, Mr RIBES Michel, Mr SARRAT Claude,
Excusés(ées) : Mme GOEYTES Danielle, Mr MARTIN Philippe.

Début de la réunion à 14h00.
Tout d'abord des erreurs sont été signalées sur la convocation.

Le Président a tenu à rappeler un principe essentiel : l'engagement de chacun des membres de notre Conseil d'administration doit activement se prolonger au-delà de nos séances de travail. C'est grâce à cette implication constante que notre structure progressera.
Communication Fédé66 ↔ Associations : Une proposition est soumise aux observations des administrateurs afin de renforcer les liens avec le terrain. Le projet prévoit que chaque administrateur devienne le référent de 2 associations affiliées, avec un système de doublon (binôme) pour garantir la continuité des échanges en cas d'absence.

1. Gestion des adhésions 2027 & Cotisations

Reconduction du dispositif : Le système de gestion des adhésions mis en place avec les associations est reconduit pour l'année 2027.
Félicitations financières : À ce jour, l'intégralité des associations a régularisé les cotisations de ses adhérents. Le Conseil d'administration remercie chaleureusement les responsables pour ce suivi rigoureux et cette situation financière exemplaire.
Modernisation des paiements : Pour simplifier les démarches, le C.A. encourage fortement l'utilisation du virement ponctuel pour le règlement des prochaines cotisations.

2. Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire (Exercice 2026) – Gratuité totale
Notre prochaine AG se déroulera le jeudi 25 mars 2027 à l'Auberge du Domaine de ROMBEAU.
Accueil : Dès 9h15.
Invitations : Les convocations officielles vous seront envoyées par courriel durant la première quinzaine de novembre 2026.
Logistique et inscriptions : Pour nous permettre d'organiser l'événement dans les meilleures conditions, vous devrez impérativement valider votre présence avant le 15 décembre 2026.
Attention : sans réponse de votre part à cette date, vous serez automatiquement considéré comme indisponible.

3. Mise à l'honneur du travail du Trésorier, du Référent SAGA et du Président
Ils ont présentés les documents périodiques qui seront mis sur le site de la fédération départementale.

Fait le 28/10/2026, Michel RIBES
(*Texte remanié par l'IA*)